



VILLE DE QUÉBEC

Agglomération de Québec

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 1295

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION SUR LE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE
RELATIVEMENT À LA PROTECTION DES RIVES DU LITTORAL
ET DES PLAINES INONDABLES CONCERNANT DEUX
DÉROGATIONS À L'ÉGARD DES PLAINES INONDABLES**

**Avis de motion donné le 23 octobre 2019
Adopté le 6 novembre 2019
En vigueur le 18 décembre 2019**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives du littoral et des plaines inondables relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 1295

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE RELATIVEMENT À LA PROTECTION DES RIVES DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES CONCERNANT DEUX DÉROGATIONS À L'ÉGARD DES PLAINES INONDABLES

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION,
DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'article 11.1 du *Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives du littoral et des plaines inondables*, R.A.V.Q. 88, est modifié par l'addition après le paragraphe 11°, des suivants :

« 12° les travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules, tels que définis aux plans de la firme SNC Lavalin portant le numéro POA180555 intitulés « Passerelle Rivière Saint-Charles, Parc Les Saules »;

« 13° les travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette, tels que définis aux plans de la firme CIMA portant le numéro POA160986 intitulés « Pont de l'Accueil - Construction d'un nouveau pont ». ».

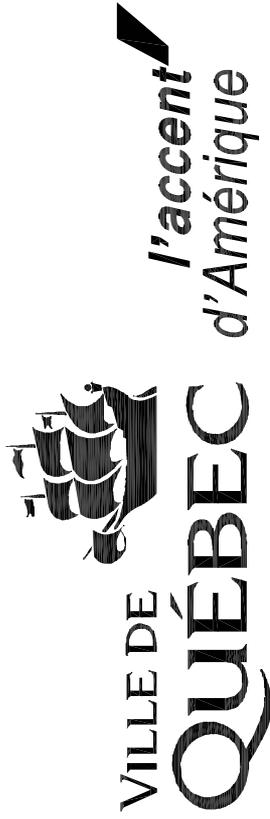
2. Les plans mentionnés à l'article 1 sont reproduits à l'annexe I du présent règlement.

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

(article 1)

PLANS PORTANT LE NUMÉRO POA180555



Service de l'ingénierie

PROJET POA180555
 APPEL D'OFFRES XXXXX
 PASSERELLE AU-DESSUS DE LA
 RIVIÈRE SAINT-CHARLES

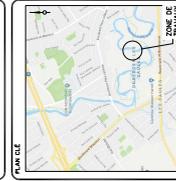
POA180555 1 DE 8
 PASSERELLE RIVIÈRE SAINT-CHARLES

TABLES DES MATIÈRES	
FEUILLET	DESCRIPTION
1	PAGE FRONTISPICE
2	PLAN D'ENSEMBLE
3	CULÈES - DIMENSIONS ET ARMATURES
4	FILE - DIMENSIONS ET ARMATURES
5	PLATELASE - CHASSE-ROUES - DÉTAILS
6	CHASSE-ROUES - DÉTAILS CH: 100+340 À 100+340
7	PLAN ET PROFIL CH: 100+340 À 100+700
8	PLAN ET PROFIL CH: 100+700 À 100+900
9	SECTION TYPIQUE ET TABLEAU DE GÉOMÉTRIE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION



LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES À MOINS LES UNITÉS PARLANTES SAUF LE CRÉPIS DE TRAVAIL.



NOM DE LA PLAN
 PAGE FRONTISPICE

ÉMISSION - RÉVISIONS	
NO	DATE
01	01/01/2018
02	01/01/2018
03	01/01/2018
04	01/01/2018
05	01/01/2018
06	01/01/2018
07	01/01/2018
08	01/01/2018
09	01/01/2018
10	01/01/2018

FEUILLE	
NO	DATE
01	01/01/2018
02	01/01/2018
03	01/01/2018
04	01/01/2018
05	01/01/2018
06	01/01/2018
07	01/01/2018
08	01/01/2018
09	01/01/2018
10	01/01/2018



Groupe SNC-LAVALIN inc.
 5500, boul. des Galeries, bur. 200, Québec (Québec), Canada G2K 2E2
 Téléphone: (418) 621-5500, Télécopieur: (418) 621-9990

VILLE DE QUÉBEC *la ville de Québec*

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

PASSERELLE RIVIÈRE SAINT-CHARLES
PAROISSIALES LES SAULES
POA180555

PROJET

SECTEUR DU PROJET
SERVICE DE L'INGÉNIEUR
PROJET: POA180555 / PASSERELLE RIVIÈRE SAINT-CHARLES
PROJETANT: J. JARVIN / J. JARVIN
DATE: 2018-03-26

PROJETANT: J. JARVIN / J. JARVIN
PROJETANT: J. JARVIN / J. JARVIN
PROJETANT: J. JARVIN / J. JARVIN

SYNOPSIS

LES DOCUMENTS À DES FINS PAS ÉTANT DESTINÉS À LA CONSTRUCTION OU À LA FABRICATION

SYNOPSIS

LES DOCUMENTS À DES FINS PAS ÉTANT DESTINÉS À LA CONSTRUCTION OU À LA FABRICATION

LES DOCUMENTS À DES FINS PAS ÉTANT DESTINÉS À LA CONSTRUCTION OU À LA FABRICATION

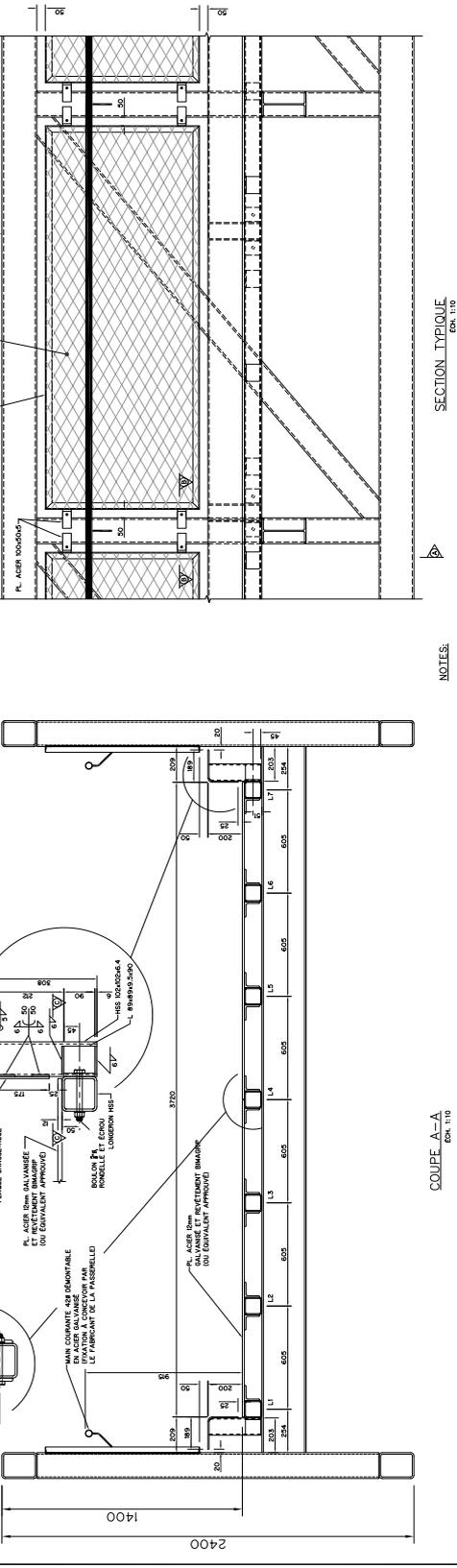
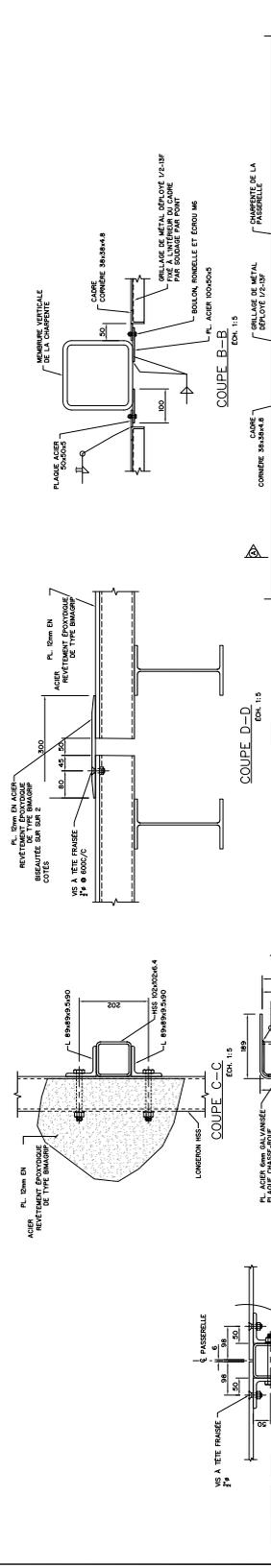
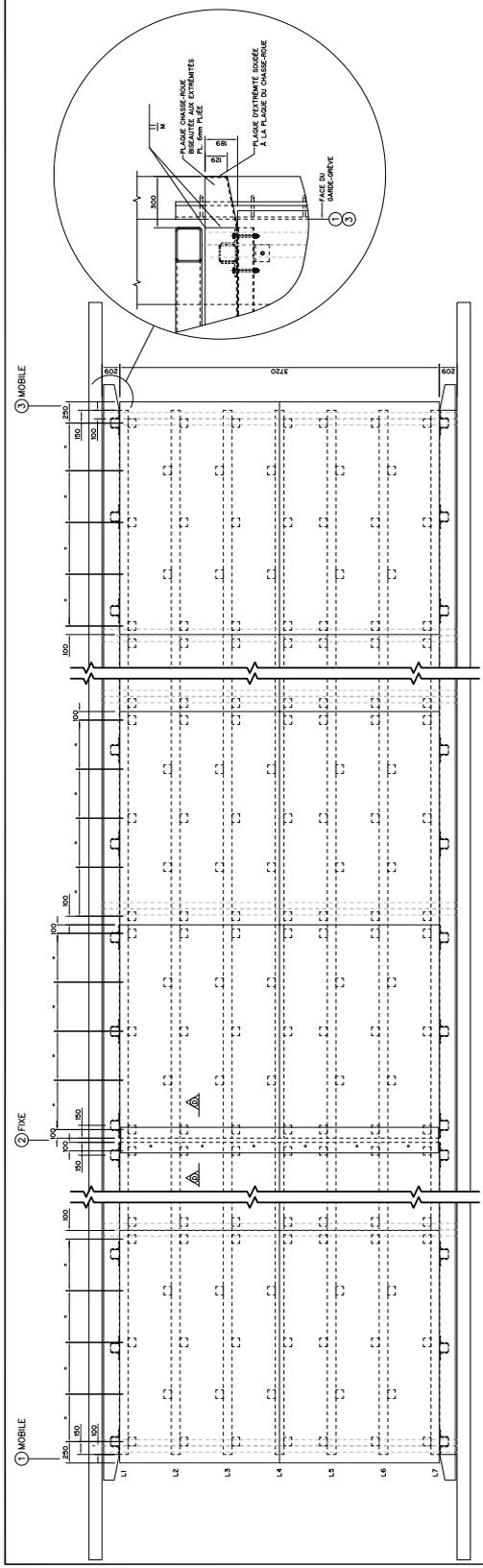


PLATELAGE CHASSE-ROUES - DÉTAILS

ÉMISSION	REVISIONS
1	DATE: 2018-03-26
2	DATE: 2018-03-26
3	DATE: 2018-03-26
4	DATE: 2018-03-26
5	DATE: 2018-03-26
6	DATE: 2018-03-26
7	DATE: 2018-03-26
8	DATE: 2018-03-26
9	DATE: 2018-03-26
10	DATE: 2018-03-26

POA180555

PROJET	DATE	PROJETANT
POA180555	2018-03-26	J. JARVIN



SECTION TYPIQUE
ECH. 1:10

NOTES:

- POUR LES DIMENSIONS TRANSVESALES AUX EXTREMITÉS, LE FABRICANT DOIT SE CONFORMER AU DÉSIGNÉ PAR LE FABRICANT.
- LES ASSEMBLAGES CHASSE-ROUES DOIVENT ÊTRE FERTES, NON DÉVIER POUR S'ÉVITER DE DÉFORMER LE SYSTÈME DE PORTÉE ET D'ÉQUILIBRE.

PASSERELLE RIVIÈRE SAINT-CHARLES
POA180555 4 DE 8



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

PROJET
PASSERELLE ET PISTE
CYCLO-PIÉTONNE DANS LE
PARC DES SAULES
POA180555

GÉOMÈTRE DU PROJET
G. LAMARCAULT
PROJETANT : MARSOT S. INC. / 45, RUE LAMARCAULT, 100
SAC-LEVAL
RÉVISION : NICOLAS TREPOINTE / 1000, RUE ALBERTE, 100
SAC-LEVAL

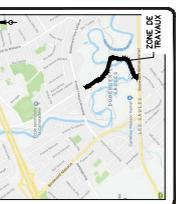
GÉOMÈTRE DU PROJET
G. LAMARCAULT
PROJETANT : MARSOT S. INC. / 45, RUE LAMARCAULT, 100
SAC-LEVAL
RÉVISION : NICOLAS TREPOINTE / 1000, RUE ALBERTE, 100
SAC-LEVAL

CIVIL
PROJETANT : LAMARCAULT GÉOMÈTRE INC. / 45, RUE LAMARCAULT, 100
SAC-LEVAL
RÉVISION : NICOLAS TREPOINTE / 1000, RUE ALBERTE, 100
SAC-LEVAL

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
PROJETANT : MARSOT S. INC. / 45, RUE LAMARCAULT, 100
SAC-LEVAL
RÉVISION : NICOLAS TREPOINTE / 1000, RUE ALBERTE, 100
SAC-LEVAL

PROJETANT : MARSOT S. INC. / 45, RUE LAMARCAULT, 100
SAC-LEVAL
RÉVISION : NICOLAS TREPOINTE / 1000, RUE ALBERTE, 100
SAC-LEVAL

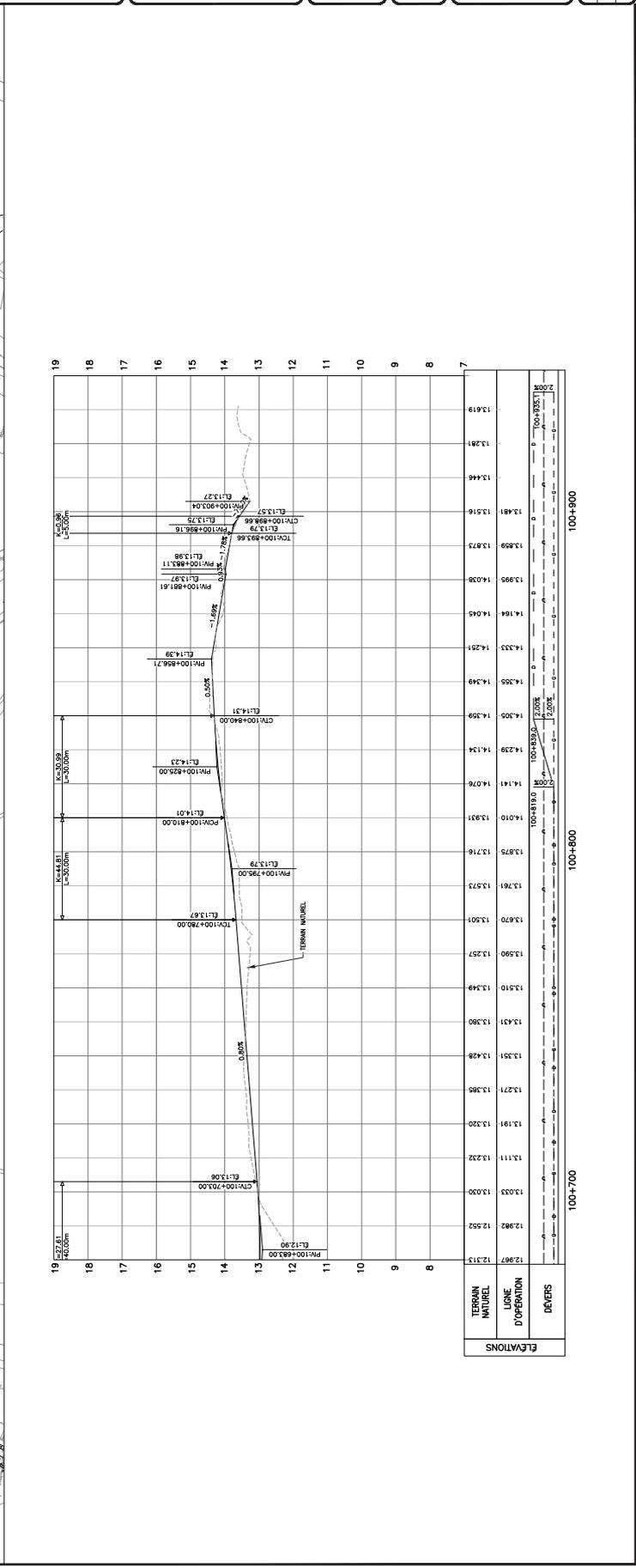
PROJETANT : MARSOT S. INC. / 45, RUE LAMARCAULT, 100
SAC-LEVAL
RÉVISION : NICOLAS TREPOINTE / 1000, RUE ALBERTE, 100
SAC-LEVAL



INTITRE DU PLAN
PLAN ET PROFIL
CH: 100+700 A 100+905

NO	DATE	REVISIONS	DATE
1	2018-05-15	PROJET	2018-05-15
2	2018-05-15	PROJET	2018-05-15
3	2018-05-15	PROJET	2018-05-15
4	2018-05-15	PROJET	2018-05-15
5	2018-05-15	PROJET	2018-05-15
6	2018-05-15	PROJET	2018-05-15
7	2018-05-15	PROJET	2018-05-15

FEUILLE	NO	DATE	PROJET
1	1	2018-05-15	POA180555
2	2	2018-05-15	POA180555
3	3	2018-05-15	POA180555
4	4	2018-05-15	POA180555
5	5	2018-05-15	POA180555
6	6	2018-05-15	POA180555
7	7	2018-05-15	POA180555
8	8	2018-05-15	POA180555
9	9	2018-05-15	POA180555



PASSERELLE ET PISTE CYCLO-PIÉTONNE DANS LE PARC DES SAULES

POA180555 8 DE 9



ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES

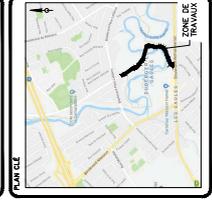
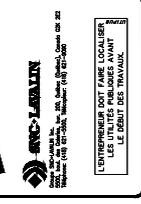
PROJET
**PASSERELLE ET PISTE
CYCLO-PIÉTONNE DANS LE
PARC DES SAULES
À LOUSSISS**

GÉNÉRIQUE DE PROJET
PROJET : PASSERELLE ET PISTE CYCLO-PIÉTONNE
PROJETANT : M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P
PROJETANT : M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P
PROJETANT : M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P
PROJETANT : M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P

CLIENT
M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P
M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P
M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P
M&P CONSULTANTS INC. / BUREAU D'INGÉNIEUR EN P

ANCIENNE DÉLIMITATION DE LA ZONE DE TRAVAIL
ANCIENNE DÉLIMITATION DE LA ZONE DE TRAVAIL
ANCIENNE DÉLIMITATION DE LA ZONE DE TRAVAIL
ANCIENNE DÉLIMITATION DE LA ZONE DE TRAVAIL

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

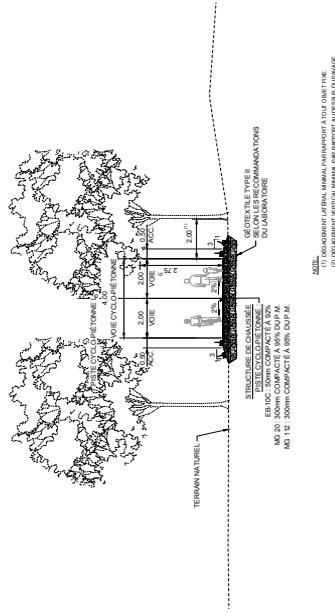


**SECTION TYPIQUE ET
TABLEAU DE GÉOMÉTRIE**

Table with 4 columns: DIVERGENCE - RETOUR, RAYON (M), DATE, and other geometric data.

Table with 4 columns: ÉCHELLE, UNITÉ, DATE, and other project information.

Table with 3 columns: Identification, Chaînage, and Caractéristiques. It lists various stationing points and their corresponding geometric characteristics.



PISTE CYCLO-PIÉTONNE
1:200

PLANS PORTANT LE NUMÉRO POA160986

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives du littoral et des plaines inondables relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.